

Notre programme pour le développement du CNKDR

Le 20 octobre 2024, j'ai eu l'honneur d'être élu à l'unanimité Président du CNKDR par l'Assemblée Générale électorale, sur la base d'un projet structuré autour de trois axes majeurs : l'implication du terrain, la féminisation de nos disciplines et le renforcement des liens entre celles-ci.

Malgré cette légitimité démocratique, ce programme n'a pu être mis en œuvre dans les conditions nécessaires à sa réussite. En effet, le système électoral alors en vigueur conduisait à l'élection d'un Président porteur d'un projet, mais également de membres du Comité de Direction élus individuellement, sans engagement collectif sur ce même projet. Cette absence de cohérence entre le mandat confié au Président et la composition du Comité de Direction a entraîné des blocages répétés, empêchant la mise en œuvre des orientations validées par l'Assemblée Générale. Chacun pourra se référer aux comptes rendus des Comités de Direction publiés sur le site du CNKDR pour constater les difficultés rencontrées.

Par ailleurs, notre équipe a hérité dès le début de son mandat d'un déficit d'environ 100 000 euros issu de l'olympiade précédente. Afin de rassurer la Fédération sur notre capacité à rembourser cette dette et d'obtenir un étalement de son remboursement sur quatre ans, nous avons été contraints de mettre en place une augmentation de la licence de 10 euros.

Cette mesure a permis de sécuriser la situation financière du CNKDR et de préparer l'avenir. Elle doit désormais nous donner les moyens d'accompagner le développement de nos disciplines et de soutenir de nouveaux projets en région au bénéfice des clubs et des licenciés, projets qui seront détaillés dans les pages suivantes.

Face à cette situation et en accord avec la Fédération, nous avons fait le choix d'une mise sous tutelle temporaire du CNKDR afin de moderniser notre système électoral et de permettre à l'avenir à une équipe élue de disposer des moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet pour lequel elle a reçu mandat. Si cette période de transition devait initialement durer quelques mois, elle s'est finalement étendue sur près d'une année. Elle a toutefois permis d'aboutir à un système plus clair, plus moderne et plus démocratique, garantissant désormais qu'une équipe élue puisse appliquer le programme présenté aux clubs et aux licenciés.

Cette période a également permis de mener à son terme un projet structurant pour l'avenir de nos disciplines. Ainsi, le Certificat d'Animateur Fédéral (CAF), appelé à remplacer le CFEB et attendu depuis plus de deux ans, a pu être lancé à mon initiative avant la mise sous tutelle. Son déploiement a ensuite été assuré grâce à l'engagement remarquable de Valérie Burie et Christiane David, qui ont porté ce projet essentiel pour l'avenir de la formation au sein du CNKDR.

Nous attachons une grande importance au rayonnement de la France et à son influence dans le développement du Kendo, du laido et du Jodo en Europe. Les premiers mois de mon mandat ont permis de renouer des relations constructives avec nos partenaires internationaux et de redonner toute sa portée à la représentation française, le Président du CNKDR siégeant aujourd'hui au Bureau des Directeurs de la FIK en qualité de représentant de l'Europe. Nous veillerons à poursuivre les efforts engagés afin de renforcer l'influence de notre pays, encore insuffisante au regard de la qualité de ses pratiquants, de ses enseignants et du nombre de ses licenciés. Cette influence renforcée devra également permettre à la France de jouer un rôle moteur dans l'évolution et l'harmonisation des règles du Sport Chanbara en Europe.

Aujourd'hui, nous souhaitons poursuivre le projet engagé avec un objectif simple et ambitieux : augmenter durablement le nombre de licenciés du CNKDR afin de renforcer nos disciplines, soutenir les clubs et préparer l'avenir.

Axe 1 : Faire du terrain la priorité

Le développement du nombre de licenciés passe avant tout par le développement des clubs. Cela signifie à la fois favoriser la création de nouveaux clubs et accompagner la croissance des structures existantes, notamment les plus petites.

L'un des principaux freins à la fidélisation des nouveaux pratiquants est le coût du matériel nécessaire à la pratique.

Nous avons réfléchi à la mise en place d'un dispositif permettant aux clubs de disposer de matériel prêté par le CNKDR (par exemple des armures de Kendo ou des laitō), pour un coût d'environ 10 euros par mois.

Pour rendre ce dispositif possible, le CNKDR constituerait progressivement un parc de matériel mutualisé et en assurerait la gestion.

Nous accompagnerons également les clubs et les CRKDR dans la recherche et l'obtention de financements extérieurs. De nombreuses aides départementales, régionales ou nationales restent aujourd'hui insuffisamment exploitées faute d'information ou d'accompagnement. Le CNKDR mettra à disposition des outils, des modèles de dossiers et un appui méthodologique afin de permettre à chacun d'accéder plus facilement à ces dispositifs.

Nous souhaitons également accompagner les clubs qui développent ou souhaitent développer l'accueil de pratiquants en situation de handicap. Le CNKDR favorisera le partage des bonnes pratiques, la formation des encadrants et l'identification des dispositifs d'aide permettant de rendre nos disciplines toujours plus accessibles.

Une attention particulière sera portée au développement de projets structurants en région. Nous souhaitons notamment favoriser l'organisation de compétitions régionales ou interrégionales de laido, pouvant à terme servir de support aux sélections pour les Championnats de France, sur le modèle de ce qui existe déjà en Kendo et depuis de nombreuses années en Judo. Ces initiatives permettront de renforcer la dynamique locale, de réduire les contraintes de déplacement et d'offrir davantage d'opportunités de pratique et de progression aux licenciés.

À plus long terme, cette démarche pourra être étendue aux autres disciplines du CNKDR lorsque leur développement le permettra.

Notre volonté est claire : donner aux clubs les moyens de se développer et d'accueillir davantage de pratiquants.

Axe 2 : Faire de la féminisation un levier de développement

La féminisation de nos disciplines constitue un enjeu majeur pour notre avenir.

Nous souhaitons renforcer et développer la commission féminine en lui donnant davantage de moyens et en confiant son animation à une équipe féminine investie et représentative.

Au-delà de l'enjeu d'équité, l'amélioration du ratio femmes-hommes représente un formidable potentiel de croissance pour notre fédération. Nous devons mieux comprendre les attentes des pratiquantes, valoriser les parcours féminins et mettre en place des actions concrètes favorisant l'accueil et la fidélisation des femmes dans l'ensemble de nos disciplines.

Axe 3 : Renforcer les liens entre nos disciplines

Le rapprochement entre nos disciplines constitue une nécessité stratégique.

Au-delà des économies d'échelle et des possibilités de mutualisation, la découverte et la pratique de plusieurs disciplines permettent aux pratiquants d'enrichir leur compréhension du Budō et de développer une vision plus complète de leur parcours martial.

Cette dynamique favorise également une augmentation mécanique des revenus liés aux licences, permettant de dégager davantage de ressources au bénéfice des clubs, des régions et des pratiquants.

Le développement du nombre de licenciés passe également par un rapprochement renforcé avec le Judo, discipline historique de notre fédération. Chaque année, de nombreux jeunes judokas interrompent leur pratique après une ou deux saisons. Le Sport Chanbara, par son aspect ludique et accessible, doit constituer une passerelle naturelle leur permettant de poursuivre leur parcours sportif au sein de notre fédération.

De même, les judokas qui souhaitent poursuivre une pratique martiale différente, notamment lorsque l'âge ou les exigences physiques du Judo rendent sa pratique plus difficile, pourront trouver dans le Kendo et les disciplines qui lui sont rattachées une continuité naturelle à leur parcours, tout en conservant les valeurs et l'esprit du Budō.

Nous encouragerons les passerelles entre disciplines, les stages communs, les formations partagées ainsi que toutes les initiatives favorisant les échanges entre les différentes composantes du CNKDR et de la FFJDA. Cette complémentarité constitue un levier important de développement pour nos disciplines et une opportunité de fidéliser davantage de pratiquants tout au long de leur parcours martial.

Une gouvernance rigoureuse et transparente

Le développement du CNKDR nécessite une gestion exemplaire.

La présence au sein de notre équipe d'un trésorier expert-comptable et commissaire aux comptes constitue une garantie supplémentaire de rigueur, de transparence et de maîtrise financière.

Nous nous engageons à assurer une gestion responsable des ressources qui nous sont confiées, à communiquer régulièrement sur l'utilisation des fonds et à placer l'intérêt des clubs et des licenciés au cœur de chaque décision.

Les moyens financiers du CNKDR devront être prioritairement orientés vers le développement de nos disciplines, l'accompagnement des clubs, le soutien aux projets régionaux et la formation de nos pratiquants et enseignants.

La transparence financière constitue également une exigence essentielle de notre gouvernance. À ce jour, les résultats financiers définitifs de l'exercice 2025 n'ont toujours pas été officiellement présentés aux instances du CNKDR. Une communication a, à un moment, fait état d'une perte d'environ 18 000 euros, information qui a ensuite été contestée sans qu'un bilan définitif n'ait été communiqué.

De la même manière, le budget prévisionnel 2026 n'a pas encore été présenté. Nous considérons qu'une information financière régulière, claire et documentée est indispensable pour permettre aux élus, aux clubs et aux licenciés de disposer d'une vision précise de la situation du CNKDR et des moyens consacrés à son développement.

Parce qu'aucun projet collectif ne peut réussir sans confiance ni dialogue, nous ferons également de la communication un axe majeur de notre action afin d'informer, d'écouter et d'associer l'ensemble des acteurs de nos disciplines aux décisions qui concernent leur avenir.

Une équipe au service du projet

Un programme n'a de valeur que s'il peut être mis en œuvre. C'est pourquoi j'ai souhaité réunir autour de moi une équipe expérimentée, complémentaire et profondément attachée au développement de l'ensemble des disciplines du CNKDR.

Jean-Michel Leduc assurera les fonctions de Vice-Président Trésorier. Expert-comptable et commissaire aux comptes, 3ème Dan de Kendo et 3ème Dan de laido, il apportera au CNKDR toute son expertise en matière de gestion financière, de contrôle et de pilotage budgétaire.

Valérie Burie exercera les fonctions de Vice-Présidente Secrétaire Générale. 4ème Dan de Jodo, elle assurera la continuité du travail engagé au secrétariat général et mettra son expérience au service du fonctionnement quotidien du CNKDR.

Christiane David, 6ème Dan Renshi de Kendo, apportera sa grande expérience de l'enseignement et de la formation. Aux côtés de Valérie Burie, elle a notamment assuré le déploiement du Certificat d'Animateur Fédéral (CAF) pendant la période de tutelle, contribuant ainsi à l'aboutissement d'un projet essentiel pour l'avenir de nos disciplines.

Jean-Pierre Labru, 7ème Dan Kyoshi de Kendo, 5ème Dan de Sport Chanbara et 2ème Dan de laido, apportera son expérience exceptionnelle acquise au plus haut niveau national et international. Actuel Directeur Technique de la Fédération Européenne de Kendo (EKF), arbitre international et jury d'examen en Kendo, il a également exercé par le passé les fonctions de Vice-Président du CNKDR ainsi que de responsable des grades et de l'arbitrage. Il a récemment célébré cinquante années de pratique du Kendo.

Clémentine Ferreiro, 5ème Dan de laido et 1er Dan de Jodo, double Championne d'Europe et enseignante, apportera au CNKDR son expérience de terrain et son engagement. Elle œuvrera pour la progression et la reconnaissance des femmes dans nos disciplines, ainsi que pour une pédagogie adaptée à la diversité des pratiquantes et des pratiquants.

Ghislain Remy, 3ème Dan de Sport Chanbara, 2ème Dan de Kendo et 1er Dan de laido, apportera sa connaissance de plusieurs disciplines ainsi que son expérience acquise en tant qu'ancien responsable de la communication de la Commission Sport Chanbara.

Cette équipe réunit des compétences reconnues dans les domaines de la gestion, de l'administration, de la formation, de l'arbitrage, de la compétition et de la communication. La plupart de ses membres pratiquent plusieurs disciplines, garantissant ainsi une véritable connaissance de l'ensemble des disciplines rattachées au CNKDR et une représentation équilibrée au sein du Comité de Direction.

Animés par les valeurs du Budō, nous veillerons à adopter un comportement exemplaire, empreint de respect, d'éthique et de responsabilité, au service de tous les licenciés.

Nous souhaitons aborder cette nouvelle étape avec une gouvernance structurée, transparente et participative, afin de gagner en efficacité et de nous donner les moyens de dépasser significativement le cap des 8 000 licences.

Nous accorderons enfin une attention particulière à la qualité de notre communication, indispensable pour renforcer la confiance, favoriser le dialogue et fédérer durablement l'ensemble de nos disciplines.



Christiane

Clémentine

Ghislain

Jean-Louis

Jean-Michel

Jean-Pierre

Valérie